

## **Pour sauver l'école, misons sur le Pacte...**

Sauvé. Il rongait son frein depuis des mois pour laisser les acteurs de l'école dialoguer, mais ça y est, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles peut enfin s'emparer du Pacte d'excellence. Du coup, pour espérer faire adhérer le terrain à la réforme, il a précisé ce mercredi son arsenal de mesures en la matière. Avant tout, la ministre CDH de l'Enseignement, Marie-Martine Schyns, parfois épaulée de ses collègues socialistes, descendra dans l'arène pour coordonner d'ici le mois de juin 30 soirées d'information dans les écoles. De plus, une "cellule opérationnelle de changement" sera bien mise sur pied pour accompagner l'implémentation de la réforme et éviter les chaos précédents (l'échec de la mise en place de la réforme des titres et fonctions est dans toutes les têtes). Ensuite, c'est l'implication du parlement qui sera renforcée pour transformer le Pacte en consensus politique. Enfin, pour promettre un avenir à la réforme, un cadre budgétaire pluriannuel sera dressé d'ici fin avril.

### **... et les écoles de devoir**

Soyons rassurés cependant, si le Pacte trébuche, les élèves pourront toujours se tourner vers les écoles de devoirs. Un projet de décret, déposé ce 22 mars également, prévoit de faciliter leur financement. Jusqu'ici en effet, pour être financées, les écoles de devoirs devaient donner la preuve d'un fonctionnement régulier au cours de l'année d'activités précédant la demande de subvention. Pour certaines, il était donc bien difficile de se lancer.